

AQVITANIA

TOME 19

2003

Revue interrégionale d'archéologie

Aquitaine

Limousin

Midi-Pyrénées

Poitou-Charentes

Revue publiée par la Fédération Aquitania

avec le concours financier

du Ministère de la Culture, Direction du Patrimoine, Sous-Direction de l'Archéologie,

du Centre National de la Recherche Scientifique,

de l'Université Michel de Montaigne - Bordeaux 3

SOMMAIRE

S. RIUNÉ-LACABE, A. COLIN, Bergerac, Le Therme : deux fosses du début du 1 ^{er} âge du Fer en Dordogne	5
J. GORROCHATEGUI, Las placas votivas de plata de origen aquitano halladas en Hagenbach (Renania-Palatinado, Alemania)	25
A. BEYRIE, D. GALOP, F. MONNA, V. MOUGIN, La métallurgie du fer au Pays Basque durant l'Antiquité. État des connaissances dans la vallée de Baigorri (Pyrénées-Atlantiques)	49
G. FABRE, Inscription et sculptures à caractère religieux d'époque romaine découvertes à <i>Iluro</i> (Oloron, Pyrénées-Atlantiques)	67
A. BARBET, AVEC LA COLLABORATION DE C. GIRARDY-CAILLAT, J.-P. BOST, Peintures de Périgueux. Édifice de la rue des Bouquets ou la <i>Domus</i> de Vésone I - Les peintures en place	81
D. SCHAAD, J.-L. SCHENCK-DAVID, Le camp militaire romain de Saint-Bertrand-de-Comminges (Haute-Garonne) : nouvelles données	127
A. BOUET, J.-L. TOBIE, Les thermes d' <i>Imus Pyrenaeus</i> (Saint-Jean-le-Vieux, Pyrénées-Atlantiques)	155
J.-L. BOUDARTCHOUK, AVEC LA COLLABORATION DE S. BACH, L. GRIMBERT, I. RODET-BELARBI, F. VEYSSIÈRE, La <i>villa</i> rustique de Larajadé (Auch, Gers), un petit établissement rural aux portes d' <i>Augusta Auscorum</i> : l'approche archéologique	181
A. BERDOY, Maisons fortes des vallées béarnaises (XII ^e -XIV ^e siècles)	221

J.-L. SCHENCK-DAVID,	
Démêler le vrai du faux : un peu de nouveau sur l'évolution du site	
de Saint-Just à Valcabrière (Haute-Garonne)	253

C. LACOMBE,	
De la <i>Tour de la Vizonne</i> à la <i>Tour de Vésone</i> . Réflexions autour d'un toponyme	
et de l'histoire médiévale et moderne d'un monument antique	267

NOTES

K. ROBIN, C. SOYER,	
Un fragment d'anse de bassin étrusque découvert à Barzan (Charente-Maritime)	285

W. MIGEON,	
AVEC LA COLLABORATION DE A. ZIEGLÉ,	
Nouveaux blocs inscrits ou décorés dans le rempart antique de Bordeaux	291

J.-L. SCHENCK-DAVID,	
Une inscription funéraire récemment découverte à Tournan (Gers)	301

CHRONIQUE

A. COLIN,	
Recherches récentes sur l'âge de Fer dans le Sud-Ouest de la France,	
d'après la bibliographie des années 1995-2001	313

MAÎTRISES

S. DUCONGÉ, Les poteries du II ^e âge du Fer de la grotte des Perrats à Agris (Charente).	
Apport à l'interprétation des occupations du site au cours de La Tène	329
J. HÉNIQUE, Occupation du sol en moyenne vallée de la Garonne pendant l'Antiquité. Incidences du milieu	
naturel et des voies de communication sur les modalités d'implantation des établissements ruraux	331
P. BOITEL, L'occupation gallo-romaine des campagnes de la moyenne vallées de la Vère	334
L. DAVERAT, Les voies antiques entre Charente et Garonne	336
J. ATKIN, Une contribution de l'archéologie navale à l'étude des ports atlantiques européens de l'Antiquité	
au Moyen Age : le réemploi d'éléments de bateaux dans les structures portuaires	339
S. MONCOURT, L'occupation funéraire des habitats ruraux gallo-romains du bassin de l'Adour et du département	
du Gers durant la période médiévale (Hautes-Pyrénées, Landes, Pyrénées-Atlantiques, Gers)	341
L. BONNEAU, Les prieurés de l'abbaye de la Sauve-Majeure dans l'Entre-deux-Mers bordelais	343

Claude Lacombe

Diplômé EHESS
Le Bourg
Archignac

De la *Tour de la Vizonne* à la *Tour de Vésone*. Réflexions autour d'un toponyme et de l'histoire médiévale et moderne d'un monument antique

RÉSUMÉ

Entre étude toponymique et étude des mentalités, après un rappel des témoignages archéologiques attribuables au Moyen Age concernant la Tour de Vésone à Périgueux, cette recherche permet de cerner l'évolution de l'occupation de la boucle de l'Isle au sud de la Cité durant le Moyen Age. Elle permet de fournir enfin, au travers de documents des XV^e et XVII^e siècles, des arguments quant au rôle de la Tour de Vésone comme sanctuaire de la Tutelle de la ville durant l'Antiquité.

ABSTRACT

This research is a combination of a toponymic study and a study of mentalities and, after recalling the archaeological evidence dating from the Middle Ages concerning the Vézone in Périgueux, develops a better understanding of the evolution of the settlement in the meander of the river Isle south of the city during the Middle Ages. It provides, through documents from the 15th and 16th centuries, some elements concerning the role of the Vézone tower as a sanctuary of the Tutelage of the city during Antiquity.

MOTS-CLÉS

Toponymie, archéologie médiévale, Tour de Vésone, Périgueux, Moyen Age, époque moderne

Il y a une quinzaine d'années, nous tentions d'ébaucher, au travers des témoignages archéologiques que l'on pouvait connaître à l'époque, une histoire de la Tour de Vésone du Moyen Age au ^{XX}^e siècle ¹, bien loin de la légende d'un saint Front qui, *d'un coup de sa crosse épiscopale ouvrirait la brèche pour chasser le démon qui occupait la Tour...* Depuis lors, de nouvelles données sont venues étoffer le dossier et, avec l'ouverture du tout nouveau Musée gallo-romain, à deux pas de la Tour, le moment était venu de les porter à la connaissance du public.

Ainsi, après un retour sur les témoignages archéologiques attribuables au Moyen Age, nous proposerons une réflexion sur l'évolution du toponyme désignant la Tour au travers du témoignage des archives périgourdines.

1. ÉLÉMENTS D'UNE ARCHÉOLOGIE MÉDIÉVALE DE LA TOUR DE VÉSONE

La proximité du cimetière Saint-Pé-Laneys

Des ^{VIII}^e-^{IX}^e siècles semblent dater des sépultures *formées de pierres plates et de briques de grand modèle, les jambes des squelettes étant protégées par des tuiles creuses*, sépultures en coffres mixtes signalées en 1894-1895 par le marquis de Fayolle ou Anatole de Roumejoux ² au nord-ouest de la Tour. Elles témoignent avec les sépultures fouillées en 1990 dans la cour Fabert (entre la *Domus* des Bouquets et la voie ferrée au niveau du Laboratoire National de Préhistoire) ou au pied de la terrasse de la résidence de Turenne, à l'extérieur du mur d'enceinte de la Cité ³ de l'extension maximum vers l'est du cimetière médiéval Saint-Pé-Laneys. Succédant à un *colombarium* signalé par Wlgrin de Taillefer ⁴, et à des incinérations antiques qu'évoquent Édouard Galy ⁵, au pied et au sud du château Barrière, et Pierre Barrière ⁶ à l'angle de la rue Paul-Bert et des

Mal-Lotis, son existence est attestée dès l'époque mérovingienne jusqu'à ce qu'il soit désaffecté en 1833 ⁷.

Au sujet des souterrains avoisinant la Tour

Aux ^X^e-^{XI}^e siècles appartient un ensemble céramique (plus de 1 500 tessons) récupéré dans le comblement d'un trou perforant le sol antique de la galerie annulaire encerclant la base de la Tour. Cette galerie devait faire, selon Jean Lauffray, 4 m de large pour 3 m de hauteur sous la voûte, depuis le sol de circulation antique. Ce remplissage, d'un mètre d'épaisseur, était pris entre deux couches de cendres et de terre noire.

Divers témoignages allant du ^{XVI}^e au ^{XVIII}^e siècle laissent penser qu'au moins certaines parties de la voûte de cette galerie avaient perduré jusqu'à la fin du ^{XVIII}^e siècle. Dès lors, cette galerie annulaire pourrait correspondre aux *voûtes et souterrains* aboutissant à la Tour signalés dans les descriptions du monument faites par Munster et François de Belleforest en 1575 (fig. 1), Jean Dupuy en 1629, Pierre de la Ruelle de Beaumesnil en 1763 ou Lallier de la Tour en 1773 ⁸. Si Jean Dupuy croit qu'*on allait à ce temple des Vésuniens par une cave souterraine qui commençait selon* [sa] *conjecture, dès le château de Cagnac* (non localisé), Beaumesnil précise qu'il s'agit de *chemins étroits, voûtés et souterrains* conduisant à la Tour *ainsi qu'on en voit les restes* ⁹, Lallier de la Tour ¹⁰ note qu'*on allait dans la Tour* (de la Vésune) *dans laquelle se rassemblait le peuple et les druides et qui était consacrée à la déesse de la nuit par des souterrains qui subsistent encore...*

1. Lacombe 1987, 59-64 ; Lacombe 1990, 155-168, in : Lauffray *et al.* 1990.

2. Fayolle 1894, 373-374 ; Roumejoux 1895, 187-194.

3. Pichonneau & Girardy-Caillat 1990, 6-7 et 9 ; Pichonneau & Girardy-Caillat 1993, 15-16 ; Girardy-Caillat 1990, 38-39.

4. Taillefer 1821, 655.

5. Galy 1862, 24, n° 134.

6. Barrière 1930, 161.

7. Higoumet-Nadal & Lacombe, Étude en cours. Site n° 119 : cimetière et église "Saint-Pierre au cimetière de la Cité".

8. Munster & Belleforest 1575 ; Anonyme 1699, publié par Galy 1878, 305-306 ; Secret 1968, 262-270. Beaumesnil 1763-1772, manuscrit inédit (Arch. dép. Dordogne, Ms 29).

9. A noter que l'arase du mur du stylobate sur lequel venait s'appuyer la voûte, arase observée à 1,30 m au-dessous du sol naturel en 1820 et relevée alors par Wlgrin de Taillefer, correspond juste à l'amorce de cette voûte. Aujourd'hui, cette arase a été abaissée de 1,12 m.

10. Fayolle 1901, pl. h. t. *Plan de la ville de Périgueux, de sa Cité, avec celui de l'emplacement qu'occupait l'ancienne Vésune jusqu'au Toulon*, 12 septembre 1773.



Fig. 1. A. La Tour de Vésone (cliché P. Bardou).
 “Le vray pourtraict de la ville de Périgueux”, Extrait de Munster & Belleforest (1575) :
 La Cosmographie universelle de tout le monde, Paris, I, 201-202.

Des rares structures médiévales et modernes en contact avec la Tour

Selon Jean Lauffray¹¹, c'est aussi au Moyen Age qu'est adossée à l'ouest et donc à l'arrière de la Tour une petite construction dont subsistent deux murs distants de 3,10 m l'un de l'autre, coupant la galerie annulaire. Celui du sud, large de 0,70 m, a son assise inférieure au niveau de la base du remplissage des X^e-XI^e siècles. Il est conservé sur 1,75 m de hauteur et construit en moellons posés en arêtes de poisson. Une saignée horizontale dans le parement de la Tour a dû servir au scellement d'un bois de charpente.

Du Moyen Age doit aussi dater, toujours selon Jean Lauffray et sans témoignage archéologique particulier, un mur en fer à cheval de 0,50 m d'épaisseur, lui aussi établi au nord de la Tour, dans la galerie annulaire, et dont les extrémités s'appuient sur le parement extérieur, s'avancant de 1,30 m dans cette galerie. Aucune interprétation de cette structure n'est proposée par Jean Lauffray.

De la fin du Moyen Age, semble dater la structure découverte par Wlgrin de Taillefer en novembre 1820 au centre de la Tour, dans *un enfoncement de 3 pieds 6 pouces (1,13 m) de profondeur, sur quelques pieds de large. Les briques calcinées, les cendres, les charbons, le laitier et les scories que nous y avons trouvés, ne laissent aucune incertitude sur sa destination ; sans doute qu'après la destruction du temple y avait-on établi une petite forge*¹². Cette découverte paraît bien correspondre aux restes du fourneau à fondre les métaux, d'une époque peu reculée, si l'on en juge par les débris de moules portant des inscriptions de cloches qui ont été ramassés au milieu des scories¹³. Cet atelier temporaire de fonte de cloche semble pouvoir être mis en relation avec l'église Saint-Pé-Laneys toute proche¹⁴.

Le lot de tessons de céramique récupéré par Jean Lauffray au sud-est et à l'intérieur de Tour, le long du parement intérieur du mur, pourrait provenir des fouilles menées précédemment à l'intérieur de la Tour, peut-être celles de Charles Durand entre 1906 et 1913¹⁵, à moins qu'il n'ait été tout simplement mis de côté par les ouvriers procédant au nettoyage des fouilles anciennes lors des campagnes de relevés architecturaux menées par le Bureau du Sud-Ouest du Service d'Architecture Antique du CNRS, sous la direction du même Jean Lauffray en 1964. Le lot est datable des XIV^e-XV^e siècles et vient conforter la datation de l'atelier temporaire de fonte de cloche¹⁶.

Un monument jamais réaménagé ou intégré dans un bâtiment depuis l'Antiquité

A l'inverse de l'amphithéâtre qui, bien que largement dépecé comme carrière de pierres, sert pour partie, dès le milieu du XIII^e siècle et jusqu'à la fin du XIV^e siècle, de base pour le château de La Rolfie appartenant aux comtes du Périgord, ou de la tour de la Rigale à Villeteureix qui est intégrée comme tour du château, la Tour de Vésone ne souffrira plus, après la fin de l'Antiquité, des outrages des hommes. Ceux-ci seront plutôt intrigués par la monumentalité de ce grand cylindre de pierre à l'écart de toute autre construction, tour qui ne sera jamais réaménagée en maison forte ou en manoir, ni même intégrée dans un quelconque bâtiment.

Au début du XIII^e siècle, l'on a parfaitement conscience de l'ancienneté de la Tour et on la désigne en 1226 tout simplement par l'expression *l'Ancienne Tour* dans la confirmation des possessions de la maison de Périgieux par Archambaud II, confirmation que cite le vicomte de Gourgues¹⁷ : *Habetis Turrem Veterem ... et terras ... a porta civitatis usque ad Andrivals*.

11. Lauffray *et al.* 1990.

12. Taillefer 1821, 332-333.

13. Fayolle 1894, 373-374.

14. Lafon 1963, 129-134 ; Higounet-Nadal 1978.

15. Encore que la pratique de ramasser ou de mettre de côté les tessons de poterie des couches modernes sur un site antique ne soit pas une procédure habituelle au début du XX^e siècle. De plus, le lot de tessons serait resté à cet emplacement pendant un demi-siècle !

16. Lacombe 1990, 166-167, in : Lauffray 1990. Voir fig. 68, tessons n° 3, 4, 5, 13, 15, et fig. 69, tessons n° 2, 3, 7, 8, 9, 11, 14 et 16.

17. Gourgues 1873, 325.

2. LA TOUR DE LA VIZONNE, UNE RÉFÉRENCE TOPONYMIQUE ISSUE DE LA TOPONYMIE ANTIQUE QUI PERDURE AU MOYEN ÂGE

Dès lors, l'énorme cylindre de pierre de la Tour de Vésone va demeurer un repère dans le paysage de la boucle de l'Isle, une référence toponymique, tout d'abord sous le nom de *tour de la Vizonne*. Ce toponyme n'associe pas seulement le terme décrivant la structure monumentale au nom de la ville gallo-romaine (*Vizone* ou *Vésune*)¹⁸, tel qu'il est déjà rapporté par certains auteurs antiques, mais associe également le nom de la structure à celui de la déesse tutélaire, puisque la tour était la *cella* de son temple.

De cette référence toponymique témoignent plus particulièrement deux documents de la deuxième moitié du XV^e siècle, extraits d'un terrier des biens sis à Périgueux de l'abbaye de Peyrouse, entre 1451 et 1483¹⁹, dont il n'avait pas été fait état jusqu'à aujourd'hui, ainsi que dans une vingtaine d'actes concernant la famille des Souc de Plancher, du tout début du XVII^e siècle (entre 1607 et 1609).

Seul Lespine a évoqué l'existence de ce terrier lorsqu'il signale que l'abbaye cistercienne de Peyrouse possédait vers le XIII^e siècle *beaucoup de cens et redevances sur la ville et aux environs, et entr'autres un tènement appelé La Vizonne, situé près de la Tour de ce nom*²⁰. Cependant cette référence au XIII^e siècle est peu probable car les fonds d'archives concernant l'abbaye de Peyrouse ne remontent pas au-delà du XV^e siècle. Dans l'étude sur les monastères cisterciens entre Limousin et Périgord, Bernadette Barrière²¹ confirme cet état

de fait. Pour les terres de l'abbaye de Peyrouse, les tenanciers doivent payer quelques sous de *ranthe* et d'acapte²².

A noter que l'abbaye possèdera par ailleurs au XVI^e siècle, durant l'abbatit de Thibaud de Labrousse de Verteillac, le second palais épiscopal de la Cité, qui devint ensuite une caserne avant que ne s'y installe le Centre National de Préhistoire. Ce bâtiment est l'un des deux principaux lieux de découverte des inscriptions antiques avec celui de la Grande Mission, devenu aujourd'hui la Cité administrative²³.

En effet, on peut souligner que les inscriptions *ILA 11 (Tutela Augustae Vesunniae)*, connue au moins depuis 1521, et *ILA 24 (Tutela Vesunna)*²⁴ proviennent toutes deux du second palais épiscopal de la Cité : la première, *sur le mur du fond de la cour*, était auparavant, à la fin du XVII^e siècle, *en une tour au jardin de la maison de La Douze*, c'est-à-dire le château Barrière ; la seconde a été recueillie en 1868 dans un des murs des bâtiments du même ancien palais épiscopal.

1452 : Une terre sous la tour de la Vizonne

Le premier document daté du 5 mars 1452²⁵ est une reconnaissance à l'abbé de Peyrouse par Guilhem Charles d'une terre située *sous la tour de la Vizonne* (fig. 2). Elle confronte :

- à l'est *au chemin qu'on va de Saint Pierre de Lanays vers le pré de Campnhac*,
- au sud *à la terre d'Helies Pinol*,
- à l'ouest *à la terre Blanque Beraudo*
- et au nord *à la terre de Mestre Raymond de Petit*.

De l'expression *sous la tour de la Vizonne*, on peut déduire que cette terre se trouvait à proximité immédiate du monument, peut-être à son pied

18. *Vésone* est en effet issu de *Vesunna*, nom indigène donné à la cité qui s'implante au I^{er} siècle dans la boucle de l'Isle. La ville antique tire quant à elle son nom d'une divinité indigène éponyme protectrice du lieu, comme l'attestent plusieurs dédicaces à *Tutela Vesunna*. Cette divinité, à laquelle un temple était consacré dans la ville, est à la fois une Mère protectrice de la dite ville et la puissance tutélaire de l'empereur.

19. Arch. dép. Dordogne 36 H 3.

20. Lespine 1876, 294-295.

21. Barrière *et al.*, in : Coll., sous la direction de B. Barrière, 1998, 190-192.

22. L'acapte était en principe due à l'abbaye à la mort de chaque tenancier.

23. Higounet-Nadal & Lacombe, Étude en cours. Site n° 83 : Palais épiscopal III (Centre National de Préhistoire) ; site n° 120 : Grande Mission.

24. Bost & Fabre 2001, 78-79 et 105-107.

25. Arch. dép. Dordogne 36 H 3. 1452 est la date la plus probable, compte tenu de la date précédente dans la page du terrier (5 mars 1452) et en dépit d'une mauvaise formation du 5 que l'on pourrait identifier comme un 4 (car très ressemblant au 4 qui le précède).

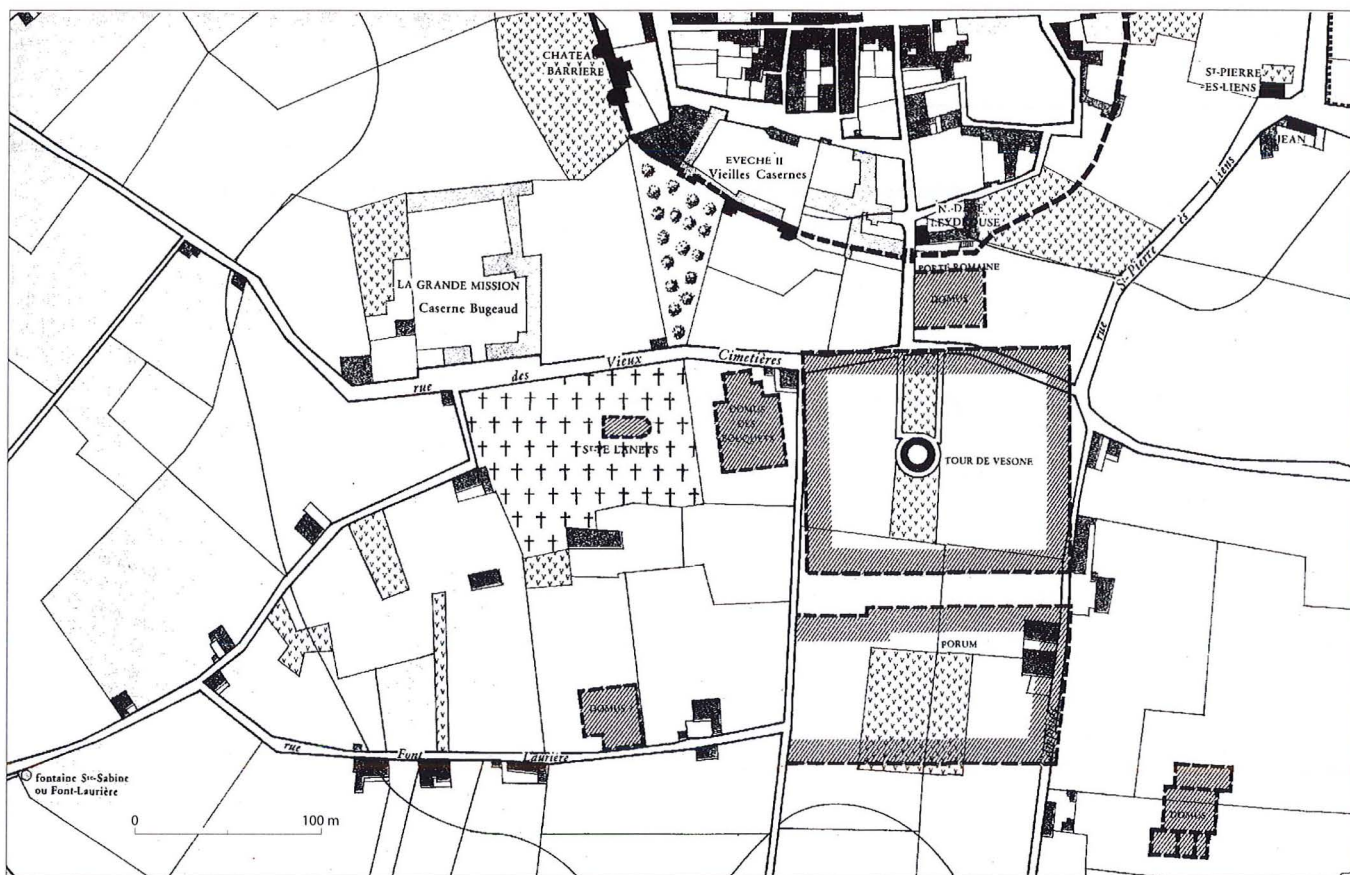


Fig. 2. La Tour de Vézère et ses abords sur fond cadastral du XIX^e siècle. D'après Higounet-Nadal 1984, plan h.t.

même, du côté de la brèche, entre la Tour et le chemin qui descend vers le gué de Campniac²⁶. Si toute cette partie de la boucle de l'Isle est alors une zone de prés, de jardins et de vignes, la terre tenue par Guilhem Charles n'est pas en céréales dans la mesure où la rente ne se paye pas en céréales mais en argent.

Quand au *chemin qu'on va de Saint Pierre de Laney vers le pré de Campniac*, il correspond pour partie à l'ancienne rue des Vieux Cimetière longeant d'ouest en est, la limite nord du cimetière Saint-Pé-Lanays et pour partie à la rue de Campniac allant droit vers le sud et donc le gué sur la rivière.

Parmi les confronts des tenanciers aux abords de la Tour, M^{re} Raymond de Petit pourrait être

apparenté à M^{re} Raymond Petit, cleric entre 1363 et 1400, ou à M^{re} Hélie de Petit, notaire, consul pour la première fois en 1465 et prud'homme en 1464, attesté entre 1459 et 1501 et habitant près de la rue Aiguillerie, tous deux signalés par Arlette Higounet-Nadal²⁷.

1480 : Le mas de la Vizonne

La seconde reconnaissance, datée du 29 août 1480 et faite par Estienne Mathaud, concerne une terre située au *mas de la Vizonne* dont les confronts donnés ne peuvent être localisés que de façon hypothétique. Selon le terrier, la terre confronte en effet :

— *au chemin par lequel on va de la Cité au fleuve de Lisle,*

26. Cette terre serait donc située aujourd'hui à l'emplacement du rond-point Charles Durand, du pont de chemin de fer enjambant la voie ferrée et du carrefour aménagé immédiatement au sud.

27. Higounet-Nadal 1978, 324.

— à la terre de [Jean] Bordas dict Monrel,
 — à la terre de Géraud Godoffre,
 — et avec la terre de la vicai[rie] Saint Pierre que
 tient Laurans Dauvriez.

On retrouve le terme de *mas*, appellation provençale du manse dans la toponymie locale, avec le *mas de Laurièyre*, situé au bord du chemin reliant Boulazac à Saint-Laurent(-sur-Manoire) ou le *mas de Chaumont* attesté en 1358 près du bourg du même Saint-Laurent²⁸.

L'appellation *mas de la Vizonne* renvoie, à la fin du Moyen Age, à une exploitation agricole d'une réelle importance. Charles Higounet définit en effet le mas (ou manse) comme l'exploitation, avec ses bâtiments, ses terres, ses vignes, ses vacants, ses bois et ses tenanciers²⁹. Une telle exploitation agricole, aux abords immédiats de la Cité, semble exceptionnelle selon la présentation qu'Arlette Higounet-Nadal fait de la ville et de ses abords aux XIV^e et XV^e siècles. Aussi, sommes nous convaincu que ce mas a pu perdurer dans le paysage de la boucle de l'Isle au travers de nouveaux bâtiments reconstruits sur la même emprise.

Parmi les quelques maisons présentes sur le premier cadastre de Périgueux, ce pourrait être le cas d'une *vieille maison* (probablement du XVII^e siècle) située à l'est et en face de la Tour de Vésone, à l'extrémité nord du chemin de Campniac, et dont le toit s'ornait d'épis de faîtage. Elle a été rasée au début du XX^e siècle, mais elle est connue par la photo panoramique de Périgueux réalisée depuis le coteau d'Ecorneboeuf en mai 1860 par Édouard Baldus et avait retenu l'attention d'un photographe des premières années du XX^e siècle dont le cliché est devenu une carte postale (fig. 3)³⁰.

Dès lors, une hypothèse de localisation du *mas de la Vizonne* semble possible en recoupant les informations. Le chemin allant de la Cité à l'Isle pourrait être à l'ouest, la terre de Jean Bordas à l'est, la terre de Géraud Godoffre au sud et la terre de la vicairie Saint-Pierre au nord ; cette dernière pouvant dépendre, du fait de sa situation, de

l'église Saint-Pierre-ès-Liens, située 200 m au nord³¹.

Parmi les personnages cités, on ne retrouve mention que de Jean Bordas qui pourrait s'apparenter au marchand portant le même nom, consul en 1464 et prud'homme en 1463, attesté entre 1456 et 1493, ou au cordonnier, consul en 1477 et prud'homme en 1464, attesté entre 1456 et 1493³².

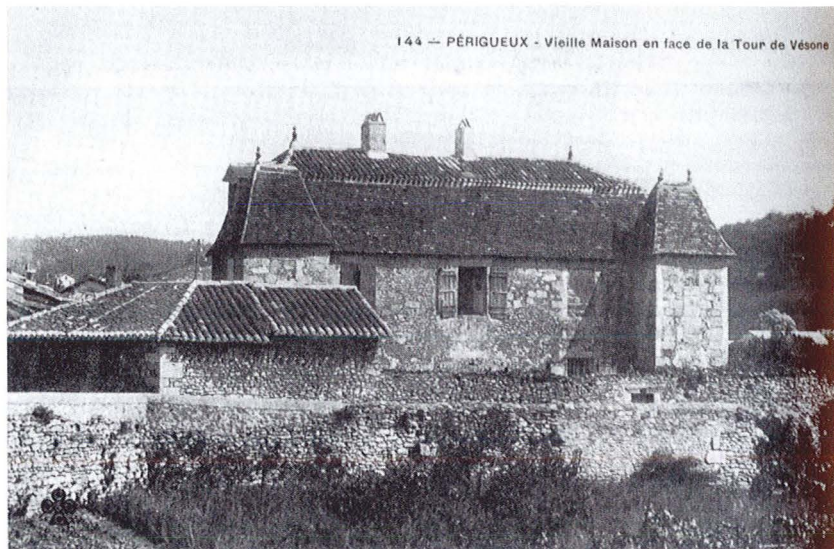


Fig. 3. Les bâtiments qui ont succédé au Mas de la Vizonne au début du XX^e siècle (carte postale, coll. part.).
 Le cliché est pris en direction de l'est depuis le pied de la Tour de Vésone.

1575 : Le "Vray pourtraict de la Ville de Périgueux" et la Tour Vizonne

Le "Vray pourtraict de la Ville de Périgueux", publié en 1575 par Munster et François de Belleforest³³, pourrait laisser croire que ce dernier ignore le nom de la tour, hérité de l'Antiquité, en la désignant dans la légende de la gravure sous le nom de *Tour de la Ville*, voyant en elle un monument symbole de la ville ou lui appartenant. Mais la lecture de sa description de Périgueux, dont il est rarement fait état, nous révèle qu'il la connaît sous le nom de la *Tour Vizonne*.

28. Arch. dép. Dordogne 2 E 1834, 107, f° 148.

29. Higounet 1975, 151- 160 (voir en particulier p. 154). Higounet 1950, rééd. 121-134.

30. Boisvert 1992, 69-74 ; Pommarède 1988, carte postale n° 220.

31. Ce mas aurait donc été situé à l'extrémité nord de la rue de Campniac, à l'angle qu'elle fait avec la rue La Calprenède.

32. Higounet-Nadal 1978, 318.

33. Munster & Belleforest 1575, 203.

Et de préciser que le nom de la ville antique *Vessune* est pour le jour d'huy encore (en 1575) *retenu par une tour ronde asses entière, faite de pierre carrée d'un demy pied d'espoisseur d'une toise, & haute de cents piedz, & armée par dehors de gros cloux, & crochets de fer qui paroissent au reste sans apparence de porte, ny fenestre, mais enduite dedans, & dehors d'un fort ciment fait de chaux & de tuille, de manière que ceux qui la voyent sont en soucy de quoy est-ce que ceste tour pouvoit servir, veu la figure & la forme de son bastiment ; les uns estans d'avis que c'estoit un temple de Mars ; les autres, voyans deux voyes souterraines & voulées conduisants à ceste tour, ont cru (ce qui est asses vraisemblable) qu'un temple estoit elle bien, mais sacré à la déesse Vénus*³⁴.

1607 : Une terre joignant la Tour de la Vizonne

Dans un dossier concernant la famille Souc de Plancher, J. Roux ³⁵ constate qu'au travers de dix-neuf actes différents, le nom de *Tour de la Vizonne* est une appellation couramment admise par tous pour désigner ces ruines grandioses trônant au milieu de la plaine, à l'écart de la Cité. La terre évoquée dans les documents appartient en mars 1607 au Chapitre de l'église de la Cité et constitue l'unique dotation de la vicairie de Sainte-Radegonde. Le 4 août 1607, elle est acquise par le conseiller Martin, déjà propriétaire d'une terre avoisinante. Dans l'acte de vente, la situation de la terre est ainsi décrite :

Une pièce de terre sise et située en ladite Cité et joignant la Tour de la Vizonne, contenant un journal au courdeau, moins neuf escats, confrontant

— *au grand chemin qu'on va de la porte de la Cité appelée Romane au pont de ladite Cité d'une part,*

— *au chemin que l'on va de ladite Tour de la Vizonne d'autre,*

— *au chemin qui part du dit grand chemin allant au port de Campniac, d'autre part.*

Le document spécifie par ailleurs que cette terre, qui n'est pas clôturée, est entourée de trois côtés par des chemins et qu'elle touche la terre du sieur Martin du quatrième côté.

Les confronts tels qu'indiqués, en les comparant au plan réalisé par Lallier de La Tour en 1773 ³⁶, permettent de situer sans hésitation la terre dans l'angle des rues des Anciens Cimetières et de Campniac, au nord-est de la Tour, sans incorporer la Tour dans l'emprise de cette terre.

1609 : Le claux de la Vizonne

J. Roux fait par ailleurs état dans la même étude, mais hélas très sommairement, d'un document de 1609 évoquant un *claux de la Vizonne* qui, par sa superficie, aurait pu inclure la Tour elle-même. Son appellation nous confirme, par ailleurs, que le terrain concerné était alors clos. De ce paysage agraire aux parcelles closes par des murs témoigne encore en 1830 le dessin de la Tour de Vésone de Claude Thiénon ³⁷ (fig. 4).

Un toponyme hérité directement de l'Antiquité

A ce stade de l'analyse des éléments du dossier, il est essentiel de prendre conscience, et Wlgrin de Taillefer le soulignait déjà en 1821, que ce n'est que par l'appellation de cette Tour qu'a perduré au travers du Moyen Âge et jusqu'à nos jours, dans la mémoire des Périgourdiens, le nom de Vésone.

Si la *Tour de la Vizonne* était une évidente référence topographique au ^{XV^e} et au ^{XVII^e} siècle, ce n'est pas qu'elle était le fruit des recherches d'un érudit qui avait révélé ce nom auprès de quelques personnes cultivées de la Cité après avoir identifié le nom *Vesunna* sur l'un des fragments d'inscription évoqué plus haut, mais qu'il ne peut s'agir que d'un toponyme qui s'est transmis intact depuis l'Antiquité, le nom de *Vizonne* n'ayant pas vraiment de sens particulier pour les habitants de Périgueux au ^{XV^e} siècle.

A noter que l'on n'utilise quasiment jamais l'expression la "Tour Vizonne" (si ce n'est Belleforest qui n'est pas périgourdin), de la même façon que l'on désigne la porte Bourelle ou la tour Mataguerre. On parle uniquement de la *Tour de la Vizonne* indiquant que la tour a un lien avec une

34. Munster & Belleforest 1575, 203.

35. Roux 1920, 96-98.

36. *Plan de la ville de Périgueux, de sa Cité, avec celui de l'emplacement qu'occupait l'ancienne Vésune jusqu'au Toulon*, 12 septembre 1773, in : Fayolle 1901, pl. h. t.

37. Lacombe 1995, 105-140.

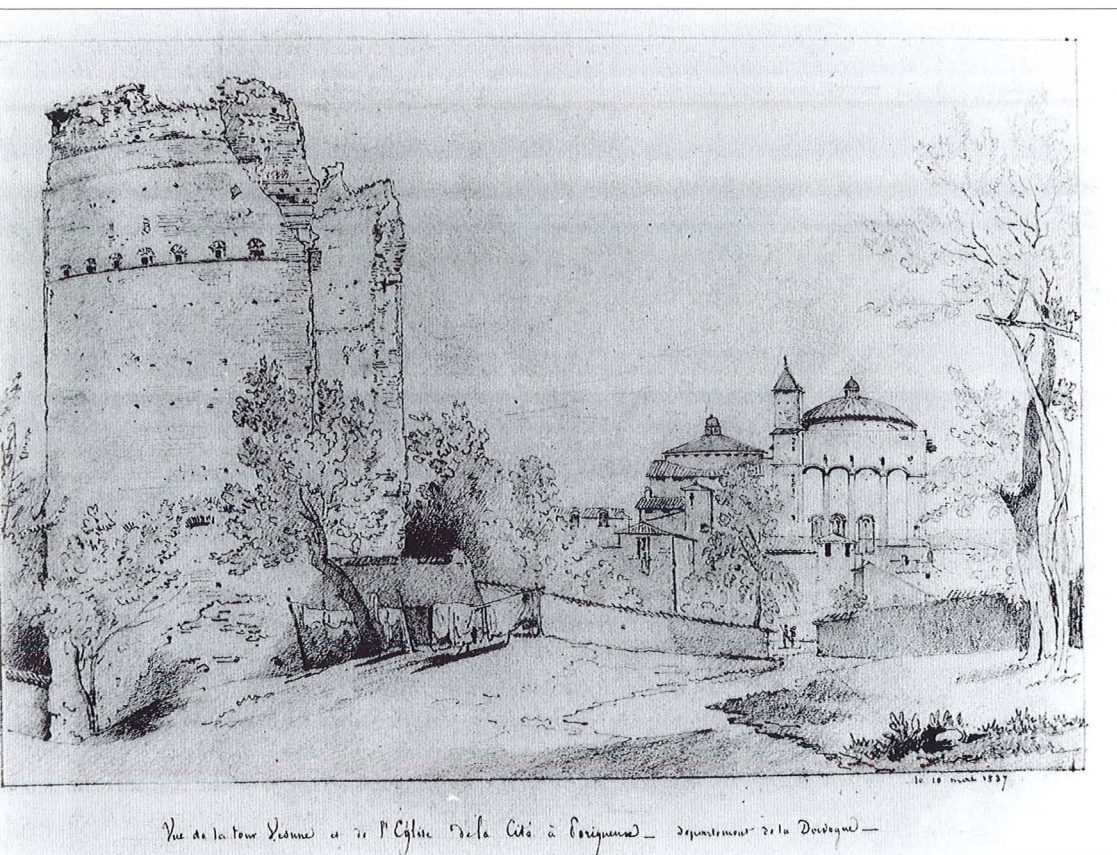


Fig. 4. Vue de la Tour Vésone et de l'église de la Cité à Périgueux. 10 mai 1837. Dessin de Marie Arbousse d'après Claude Thiénon. Musée du Périgord B2163 (Photo B. Dupuy). Commentaires dans Lacombe 1995, 117-128.

chose que l'on appelle communément *La Vizonne*, comme un bâtiment (tel que le château de la Rolphie)³⁸, un quartier (comme le quartier de la Limogeanne) ou une personne que l'on peut désigner par son nom précédé d'un article, formulation qui nous paraît pouvoir directement provenir de la désignation de la *Tutelle Vesunna* vénérée dans la *cella* du principal temple de la ville antique.

Nous soulignerons tout de suite que l'hypothèse de la désignation d'un quartier apparu au Moyen Âge ne résiste pas à la restitution de l'occupation de ce secteur de la plaine au XV^e siècle au sud de la Cité. La *Tour de la Vizonne*, située à une centaine de mètres au sud de la porte Romaine et de la Cité, est isolée en plein champ, ce dont témoignent les différentes terres signalées aux XV^e et XVII^e siècles. À l'ouest, à une centaine

de mètres, sont le cimetière et l'église Saint-Pé-Laneys, au nord-ouest, à environ 200 m, l'hôpital de la Cueilhe qui deviendra la Grande Mission, et à l'est, toujours à une centaine de mètres, les bâtiments du *mas de la Vizonne*³⁹.

3. A PARTIR DU XVIII^e SIÈCLE : UNE APPELLATION ÉRUDITE, LA *TOUR DE LA VÉSUNE* (fig. 5)

Du XVI^e au tout début du XVIII^e siècle, des érudits comme Merula, Grüter ou Cellarius⁴⁰ commencent à constituer des recueils d'inscriptions antiques et font en particulier

39. Imaginer à partir de là que cette constante de distance a un lien avec l'emprise antique du péribole de la Tour de Vésone est un pas que nous ne franchirons pas.

40. Merula 1521, 420 ; Grüter *et al.* 1707, cv, n° 1. Le *Corpus inscriptionum antiquae totius orbis romani cursa*, de Johann Grüter avait été précédemment publié à Francfort en 1616 ; Cellarius 1703, 121.

38. Fournioux 1993, 33-60.

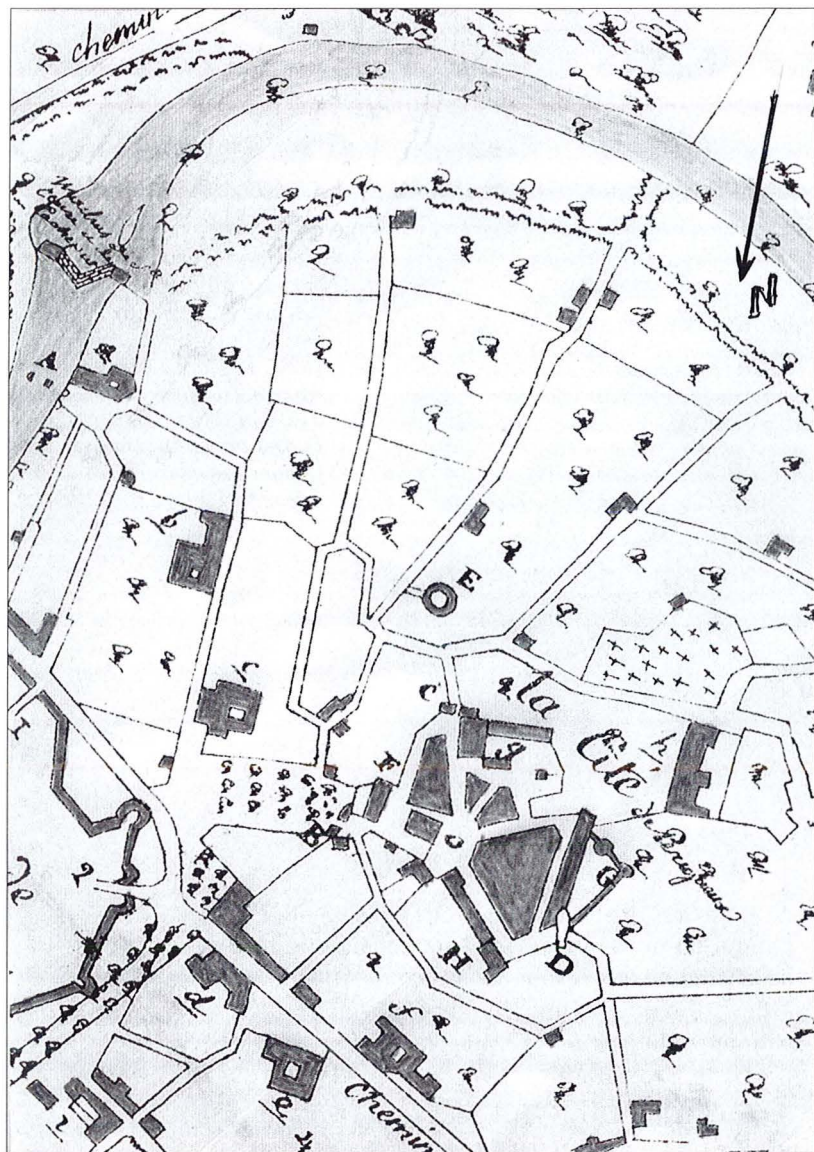


Fig. 5. Plan de la ville de Périgueux, de sa Cité, avec celui de l'emplacement qu'occupait l'ancienne Vésune jusqu'au Toulon, 12 septembre 1773.
Extrait du plan de Lallier de la Tour.

A	Pont de Japhet	c	Couvent des Cordeliers (aujourd'hui, les Archives départementales de la Dordogne)
B	Porte des Normands (en fait, la Porte de Mars)	g	Maison des cazernes de la ville (aujourd'hui, le Centre National de Préhistoire)
C	Porte Romaine	h	Maison de la Grande Mission (aujourd'hui, la Cité administrative)
D	Porte Sarrazine (en fait, la Porte Normande)	1	Porte de Saint-Roch (aujourd'hui, la place Hoche)
E	Tour de la Vésune qui était située dans l'enceinte de la ville	2	Porte de Taillefer
F	Maison noble de Bourdeilles		
G	Maison noble de Barrière		
b	Maison des Dames de Saint-Benoît (aujourd'hui, le Lycée Bertrand-de-Born)		

connaître l'inscription ILA 11 dédiée *Tutelae Augustae Vesunniae*. Dès lors il n'est pas étonnant de voir évoluer le toponyme sous la plume des érudits et tabellions locaux de *Vizonne* en *Vésune*.

Ainsi, dès le milieu du XVII^e siècle, on retrouve dans le "Livre vert" de Périgueux⁴¹ la dénomination, *Tour de la Vésune*, et le rôle de repère topographique pour le monument. En effet, le matin du 24 août 1654, entre huit et dix heures, nonobstant la grande chaleur, se déroule une procession en l'honneur de sainte Sabine pour obtenir la pluie, la sécheresse ayant été très grande durant l'été. La procession comprend les chanoines du chapitre cathédral et de Saint-Front, les consuls, tête nue, avec leurs livrées et sergens, et une grande multitude de bourgeois, d'hommes et de femmes rangés derrière les reliques de sainte Sabine et d'autres saints, confusément meslées ensemble dans un petit coffre doré, et portées par deux diacres et deux sous-diacres. Partie de Saint-Front, la procession passe dans les rues, s'arrête à la place de la Clautre pour entonner quelques chants et prier, et rejoint la Cité. Sortant de la Cité par la porte qu'on va vers la tour de la Vésune, appelée la porte Roumaine (sic), la procession rejoint la fontaine Sainte-Sabine, appelée aussi la Font-Laurière. Là, le chanoine qui officie trempe par trois fois dans l'eau de la fontaine la croix d'argent qui se porte devant les processions ainsi que les reliques pliées dans un linge blanc avant de les remettre dans leur châsse et de revenir à Saint-Front.

En 1629, le Père Jean Dupuy fait état de ses réflexions concernant la Tour :

— Premièrement, il est hors de doute que cette tour fut un temple destiné pour le culte de quelques divinités puisqu'il fut détruit par la bénédiction de l'ennemy de l'idolatrie,

— Pour le nom de Visunna, faut supposer que ce n'estoit le Temple qui donnoit son nom à l'antienne ville Vesuna : ains la ville donne le nom au Temple, comme estant plus ancienne, selon les vestiges qui se voyent à l'œil.

Il ne croit pas qu'elle ait été construite par les Romains, dès lors il estime qu'il ne faut point tirer son étymologie de *Vénus*, et en conclue⁴² : Je diray que

41. Roux & Maubourguet 1942, 302-303.

42. Dupuy 1629 (réimprimé en 1716 et 1841), 55-56.

*ceste Tour a esté le temple des dieux tutélaires de nos Vésuniens desquels on a sceu le nom, qu'ils tenoient secret et caché de peur qu'estans cogneus par leurs ennemis, ils ne fussent évoqués et tirés en désertion par le party contraire. Cette opinion est confirmée par l'inscription ancienne que nous voyons après les ruines des palais romains*⁴³.

Dès lors, les amateurs d'antiquités du XVIII^e siècle comme Henry François Jourdain de La Fayardie en 1759-1760⁴⁴, le comte de Caylus en 1762 ou Pierre de la Ruelle de Beaumesnil, lorsqu'il visite Périgueux en 1763, continuent à désigner le monument sous l'appellation de *Tour de la Vésune*.

C'est aussi le cas de Wlgrin de Taillefer dans le lavis que nous avons pu lui attribuer, il y a seize ans, représentant les *principaux monumens de l'antique Vesune* comme ils devaient être à la fin du 1^{er} siècle, que nous proposons de dater des années 1785-1787 (et non des années 1810 comme nous l'avions fait alors⁴⁵). Il y propose une vision de la ville uniquement constituée de monuments civils (amphithéâtre, enceinte quadrangulaire autour du temple de Mars, basiliques, statues de notables, aqueduc, camp de César) ou religieux (multiples temples, fontaine sacrée), dispersés dans une plaine verdoyante et partiellement en culture, sans l'ombre d'une quelconque trace de voirie ou d'une maison d'habitation⁴⁶, révélatrice de la conception des érudits du XVIII^e siècle d'une ville antique, une vision bien éloignée de la proposition de Jean-Claude Golvin en 1998⁴⁷.

C'est en fait le même Wlgrin de Taillefer qui va commencer à utiliser, une quinzaine d'années après la réalisation de son lavis, dans une première notice, la version "francisée" du nom avec l'appellation *Tour de Vésone*, avant de la populariser dans la somme qu'il réunit alors sur les origines antiques de Périgueux, appellation qui est

couramment utilisée aujourd'hui et qui a supplanté les précédentes dénominations.

4. LA TOUR DE LA VÉSUNE : UN ÉNIGME POUR LES ÉRUDITS DU XVI^e AU XIX^e SIÈCLES

Le rappel des multiples hypothèses d'interprétation de la *Tour de la Vésune* qui ont couru dans le milieu des érudits du XVI^e au XIX^e siècle est révélateur de l'évolution des connaissances et des théories historiques qui ont alors cours, hésitant entre monument civil et religieux, en fonction des découvertes archéologiques locales et de la connaissance des sociétés de l'Antiquité.

Les hypothèses et connaissances du XVI^e au début du XVIII^e siècle

Ainsi, en 1575, pour Munster et François de Belleforest, ceux qui voient la *Tour Vizonne* sont en soucy de quoy est-ce que ceste tour pouvoit servir, veu la figure & la forme de son bastiment. Ils évoquent les deux hypothèses qui interprètent ces lieux soit comme un temple de Mars, soit, en raison des *voyes souterraines & voutées conduisants à ceste tour*, comme un temple dédié à la déesse Vénus.

En 1629, pour le père Récollet Jean Dupuy, il est hors de doute que cette tour fut un temple destiné pour le culte de quelques divinités. Cette hypothèse se justifie, dans une parfaite logique chrétienne militante, par la destruction du temple par la *bénédiction de l'ennemy de l'idolatrie*, autrement dit par saint Front armé de sa simple crosse épiscopale.

En 1759, Henry François Jourdain de La Fayardie⁴⁸ reprend l'hypothèse d'un temple de Mars en observant : *Ce qui paroît encore admirable, ce sont les barres de fer ou de cuivre qui traversent et lient le mur par intervalles depuis le haut jusqu'en bas dont les deux bouts se terminent en crochets pointus en dehors et en dedans où l'on prétend que les Vésuniens qui seroient voués à Mars leur dieu de prédilection sous le nom d'Hesé suspendoient les dépouilles prises sur leurs ennemis.*

43. Il s'agit de ILA 11 évoquée plus haut.

44. Jourdain de la Fayardie 1759-1760. Dessins aquarellés et commentés. Original, Bibl. munic. Bordeaux Ms 828 CVI et photocopies, Arch. dép. Dordogne AA 1164.

45. Lacombe 1987, 59-64 ; Lacombe 2004, à paraître ; Arch. dép. Dordogne, Ms 29, f° 52.

46. Lacombe 1987, 59-64 ; Lacombe 1998, 8-19 ; Lacombe 2000, 13-18.

47. Girardy-Caillat 1998, double page aquarellée de Jean-Claude Golvin.

48. Bibl. munic. Bordeaux Ms 828 CVI et photocopies, Arch. dép. Dordogne AA 1164.

Et d'ajouter : *La Tour de la Vésune subsistait du temps des anciens Gaulois qui l'avoient consacrée à leur dieu tutélaire. A leur imitation, lorsque Secundus Soter, affranchi de Néron et proconsul à Périgueux eut fait bâtir deux basiliques, il les consacra à l'auguste Vésune.*

La découverte des deux Vénus des Arènes

Mais un événement, que l'on doit situer dans la première moitié du XVIII^e siècle, va infléchir ces hypothèses d'interprétation de la Tour de Vésone : la découverte de la seconde Vénus des Arènes.

Elle avait été précédée, peut-être vers 1696, après qu'en 1644 les Visitandines aient englobé dans leur enclos l'amphithéâtre antique, par la découverte d'une grande inscription en grande partie illisible ainsi que d'un ensemble de cinq statues antiques. Elle est rapportée en ces termes dans le "Livre-Journal" tenu alors par les religieuses⁴⁹.

On ne peut presque fouiller dans l'enclos des religieuses de la Visitation, qu'on y trouve des débris de maisons ruinées ou renversés par les mines qu'on a fait jouer dans ces lieux-là. Heureusement pour elles, on découvrit un mur (probablement le mur d'enceinte de la Cité au niveau de leur église, entre les Arènes et la porte Normande), quasi à fleur de terre, d'une prodigieuse longueur et épaisseur, tout bâti de belles pierres de taille: il y avait des pièces de six (1,95 m) et sept (2,27 m) de longueur, trois (0,97 m) de hauteur et trois (0,97 m) de profondeur. Sur 8 ou 10 des mieux taillées, en devant, on voyait gravées toutes les lettres capitales de l'alphabet d'un langage inconnu, toutes ces lettres étaient entrelaçaient les unes dans les autres ne formant aucun mot. Mgr Le Boux, leur évêque, entra dans l'enclos, accompagné de personnes qui savaient parler toute sorte de langues, sans qu'aucune y pût comprendre, sinon sur une seule travaillée avec perfection, où l'on avait gravé en grands caractères ce seul mot POMPEIUS. A deux ou trois cent pas (324 ou 486 m, plus sûrement entre deux ou trois cent pieds, soit 65 ou 97,50 m) de ce mur, on s'aperçut que, sous un vieux arbre, il y avait des quartiers. A peine eut-on

arraché cet arbre qu'on vit un quartier fort large qui avait des appuis aux quatre coins, comme pour le tenir suspendu, ce qui obligea de prendre des précautions pour le lever sans l'endommager. On trouva dessous une statue de Jupiter, en bas-relief, à demi corps; le visage d'une beauté achevée, ainsi que les autres membres; elle tenait à la main deux serpents entrelacés, en guise de sceptre. On prétend que c'était une idole qu'adoraient les habitants du pays, avant que Saint Front fût venu y détruire l'idolâtrie. On trouva, dans le même endroit, une captive qui avait une chaîne à son bras et un pendant à une oreille; son visage était travaillé d'une si grande délicatesse, que les meilleurs sculpteurs en furent surpris; surtout d'un voile qu'elle avait sur sa tête qui la couvrait, et les cheveux faits avec tant d'art et de dextérité qu'ils paraissaient au travers de ce voile; plus une Vénus, de hauteur naturelle, et une Diane à cheval, tenant dans sa main une chaîne où un chien était attaché; elle portait un casque en tête, garni de plumes d'une délicatesse et d'un travail achevés; plus un Hercule, qui de sa massue abattait un monstre à ses pieds. Toutes ces statues auraient été un trésor pour les religieuses de la Visitation si elles avaient su s'en prévaloir; mais Dieu ne le permit pas, elles furent toutes brisées et mises en pièces... Et leur débris furent employés comme pierres lors de la construction de l'église qui est en fait rasée durant le premier quart du XIX^e siècle.

La découverte de cet ensemble de statues antiques, et donc de la première Vénus, ainsi que sa relation étant tombée dans l'oubli, aucun des érudits du XVIII^e siècle n'en fait état. Dès lors, malgré les multiples contacts qu'il a pu avoir dans sa quête d'informations, Wlgrin de Taillefer ignore tout de cette découverte et ne peut évoquer que la seconde Vénus.

Dans la mesure où il n'en existe aucun récit contemporain, les auteurs ne s'accordent pas sur la date exacte de la découverte. Il nous paraît cependant raisonnable de la placer entre 1720 et 1730, en se référant à Henry François Jourdain de La Fayardie, Pierre de La Ruelle de Beaumesnil ou le comte de Caylus, plutôt qu'entre 1740 et 1760, comme le laisserait entendre Wlgrin de Taillefer.

Le premier à l'évoquer est donc Henry François Jourdain de La Fayardie, en mars 1759, pour envisager justement une nouvelle hypothèse d'interprétation de la Tour de Vésone : *Ce temple, dans la suite, auroit bien pu encore avoir été dédié à la déesse Vénus, puisque sa statue de marbre blanc*

49. Cet extrait est publié, pour la première fois, par l'abbé Audiernie en 1851 (Audiernie 1851, 263-265). Il avait eu communication du texte par E. Galy qui le publiera lui-même en 1859 (Galy 1859, 191-193) qui le tenait lui-même de M. Sauveroché, neveu d'une religieuse.

parfaitement belle fut trouvée pas bien loing de là dans une des caves de l'amphithéâtre ou, sans doute, elle avoit été cachée lors des incursions des Gots, des Vandales, et peut-être des Normans qui sacagèrent la ville.

Les Dames religieuses de la Visitation la découvrirent par hasard il y a environ 30 ans (vers 1730), la mutilèrent, et la mirent en pièces. Qu'il est douloureux pour le public d'être privé d'un monument aussi précieux.

En 1767, le comte de Caylus ne fera que citer Jourdain de La Fayardie.

Le plus disert sur le sujet est Pierre de La Ruelle de Beaumesnil qui a pu rencontrer, en 1763, un témoin de la découverte⁵⁰ : *Les dames de la Visitation qui dans l'enceinte de leur domaine ont des arènes, faisant fouiller pour bâtir quelques serres, leurs ouvriers trouvèrent en terre à quel 5 ou 6 pieds (1,60 à 1,92 m) de profondeur, une statue de marbre blanc haute d'environ 7 pieds (2,27 m). Comme cette statue étoit l'image de Vénus et qu'elle étoit toute nue, ces dames, poussées d'un zèle outré de religion ordonnèrent de briser ce précieux reste et d'ensevelir ce morceau dans les fondations du petit bâtiment qu'elles faisaient élever.*

Le conducteur de ces travaux m'a donné une légère idée de l'attitude de cette statue, laquelle au dire de ceux qui purent la voir étoit d'une excellente beauté. Il eut la bonté de me poser un de ses enfans de la même posture qu'il se souvenoit qu'étoit lad. statue, de laquelle il pleuroit avec moi le triste sort car c'étoit un homme de bons sens et qui avoit du goût.

Wlgrin de Taillefier reprend l'enquête, lorsqu'il récupère la copie réalisée par Lespine, en 1789, à Paris, des Mémoires de Beaumesnil adressés entre 1763 et 1772 à l'Académie des Inscriptions et Belles Lettres ainsi que l'original des "Antiquités de Périgueux" dessinées et décrites par Beaumesnil. Ce manuscrit avait été découvert par Lespine dans une caisse de papiers venant du cabinet de feu M. de Bertin, ministre et secrétaire d'État⁵¹.

Wlgrin de Taillefier précise certains points de détail. *En creusant, il y a une soixantaine d'années (1746 ou 1761⁵²), les fondemens d'une sacristie qu'on voulait ajouter à l'église des Dames de la Visitation, on*

découvrit une superbe statue de cette divinité. Elle étoit en marbre blanc, et d'une proportion plus forte que nature (7 pieds de hauteur = 2,27 m).

Sa nudité et l'affluence des curieux qui venaient admirer ses belles formes scandalisèrent le directeur du couvent (l'abbé Coignet). Aidé de toutes les religieuses, il brisa la déesse en si petits morceaux, qu'une personne moins scrupuleuse et plus instruite ne put en sauver qu'une main mutilée (M. de Cabranc l'un des fils de Joseph Chevalier de Cabranc (1642-1702), maire de Périgueux)⁵³.

Quelques-uns de nos vieillards peuvent avoir été du nombre des curieux, et avoir vu la statue encore entière. Beauménil, qui vint ici peu de temps après sa destruction, parle avec amertume de cette perte irréparable.

Pour lui donner une idée de ce précieux monument, un particulier eut la complaisance de poser un de ses enfans dans l'attitude de la déesse. D'après les expressions de Beauménil, d'après ce que j'ai entendu dire moi-même, on ne saurait trop regretter une statue dont les formes et le dessin étoient si parfaits.

L'endroit d'où cette statue fut retirée correspond juste au gros mur d'enceinte du péristyle de notre temple de Mars. Un vieux jardinier qui, avant la Révolution, étoit au service du couvent, nous a assuré que les débris de cette statue avaient été enfouis dans l'enclos, au sud-est de l'arène, entre l'angle saillant du mur du jardin voisin et quelques ruines de l'amphithéâtre.

Du temple dédié à Vénus puis à Isis, en passant par Cybèle ou Cérès

A la suite de cette découverte, pour la plupart de ces érudits la Tour de Vésone est considérée comme un temple de Vénus. Encore que, Beaumesnil rapporte une autre tradition : *Ce monument est hors de la ville entre la Cité et la rivière. [La Tour] est maintenant isolée de toutes parts et sise en plein champ... Quelques-uns avancent... que cette tour étoit le dépôt du Trésor public, et les pointes le donnent également à assurer, étant vers le haut pour déchirer ceux qui auroient osé tenter de l'escalader avec des échelles ou cordages⁵⁴.*

50. Arch. dép. Dordogne, Ms 29.

51. Taillefier 1821, 280, note 3 ; Espérandieu 1893, 110-111 et 114 ; Arch. dép. Dordogne, Microfilms Coll. Périgord, t. XXIII, f° 93 à 111 et t. LXXI, f° 319.

52. En fonction de l'année de publication du travail de Taillefier qui sert de référence (1806 ou 1821).

53. Détenue en 1804 par Mlle de Saint Maime, cette main était passée avant 1821 dans la collection de Wlgrin de Taillefier.

54. Arch. dép. Dordogne, Ms 29.

Par ailleurs, il écrit dans le texte d'introduction des "Antiquités de Périgueux" : *Un peu dans les champs est le reste de la grande tour qu'on appelle Vésune, que des auteurs ont dit être un temple de Vénus, et d'autres le dépôt du fisc, ou Trésor des impôts, je crois plus à cette dernière opinion qu'à l'autre. Cependant, il envisage qu'il pourrait aussi s'agir du temple de Vésune ou Vénus-Isis. Il développe cette idée en évoquant deux fragments de sculpture qui ont retenu son attention : une tête dont il considère que la coiffure est constituée de phallus et un torse assez abîmé qu'il interprète comme une représentation d'Isis multimammée...*

J'ai pensé en considérant la statue colossale que cette tour pouvoit bien avoir été le temple de Vésune ou Vénus-Isis, quelque tradition qui s'en conserve, et surtout les fenêtres closes me détermine à regarder cette opinion comme n'étant pas sans apparence de fondement puisqu'enfin les mystères d'Isis ne se célébroient que dans des lieux sombres et pratiqués de sorte que les rayons du soleil n'y devoient point pénétrer.

Je conclus que cette figure est celle de la déesse Vésune que les Gaulois habitant du Périgord avoient reçu par le commerce des peuples du Levant qui de la Méditerranée venoit dans la Garonne par le détroit, et qu'il ont pris en cette posture pour Vénus ou la nature de l'acte vénérien, et que de Vénus et d'Isis, ils ont fait le mot Vesunae. On sait qu'Isis est la lune et cette figure avec ses restes de cornes qui sont ses symboles, signifient assez cette déesse.

Wlgrin de Taillefer reprendra cette interprétation de temple dédié à Isis et à ses mystères dans sa publication de 1806⁵⁵ (un gros bloc offrant un bas-relief où sont sculptés des ibis, emblème que l'on sait n'avoir appartenu qu'à cette déesse, permettrait de soutenir l'interprétation) et la développera en 1821.

Mais entre-temps, il envisage une autre hypothèse, sur laquelle il ne reviendra jamais, qui nous est révélée par le lavis représentant les *principaux monumens de l'antique Vesune* comme ils *devaient être à la fin du 1^{er} siècle*, datable des années 1785-1787⁵⁶. Dans la légende de ce lavis, Wlgrin de Taillefer a écrit de sa main : *Tour de Vesune telle*

quelle devait être à sa fondation. C'est un temple de Cibèle (corrigé en Cérès)...

Cybèle est alors considéré comme la déesse de la fécondité et la Mère des Dieux. Une seule inscription connue à l'époque de la réalisation de ce dessin, signalée par Beaumesnil en 1772 (*CIL*, XIII, 102) et vue par Taillefer avant sa destruction durant la Révolution, viendrait attester d'un culte à cette déesse à Vésone. Après E. Espérandieu, O. Hirschfeld, dans le *CIL*, XIII, a exclu cette inscription comme un faux, mais J.-P. Bost et G. Fabre, dans *ILA, Pétrucorès*, n'excluent pas qu'elle soit authentique. Deux autres inscriptions attestant ce culte seront découvertes, l'une "avant 1878" (*CIL*, XIII, 947 ; *ILA, Pétrucorès*, 10), l'autre, un autel taurobolique, en 1906 (*CIL*, XIII, 11042 ; *ILA, Pétrucorès*, 9).

Il n'y a aucune trace d'explication, dans les écrits de Wlgrin de Taillefer, justifiant le choix de modification d'identification de la divinité vénérée dans la Tour de Vésone. Tout au plus peut-on noter que Cérès est la fille de Cybèle et de Saturne, et la déesse de l'agriculture et des moissons.

EN GUISE DE CONCLUSION

Les lignes qui précèdent confirment à l'évidence que l'histoire des monuments antiques, depuis la fin de l'Antiquité, peut être riche d'informations et mérite toute l'attention des chercheurs. Cette approche qui n'a été que très peu envisagée jusqu'à aujourd'hui en ce qui concerne la Tour de Vésone constitue l'une des pièces-clés de la compréhension du rôle de la Tour durant l'Antiquité au travers de l'étude de la trace qu'elle a pu laisser dans la mémoire inconsciente collective.

Les témoignages archéologiques médiévaux concernant la Tour de Vésone ne confirment qu'une présence sporadique de l'homme en ces lieux durant le Moyen Âge pour utiliser quelques trous creusés dans le sol comme dépotoir, pour appuyer des petites structures bâties sur le mur de la Tour ou pour profiter de la protection que constitue le cylindre de son mur pour y établir un atelier temporaire de fonte de cloche.

On perçoit aussi beaucoup mieux la très lente évolution de l'occupation de la vallée de l'Isle au sud de la Cité durant le millénaire que couvre le

55. (Wlgrin-Taillefer) 1806, 2.

56. Lacombe 1987, 59-64 ; Lacombe 2004, à paraître ; Arch. dép. Dordogne, Ms 29, f° 52. Wlgrin de Taillefer est alors âgé d'environ vingt-cinq ans.

Moyen Age après que des quartiers entiers de la ville antique eurent été désaffectés et que fut construite, vers la fin du III^e siècle ou durant la première moitié du IV^e siècle, l'enceinte de la Cité avec des blocs provenant du dépeçage des monuments démontés du Haut-Empire.

À la fin du Moyen Age, l'occupation de la plaine est toujours aussi diffuse et lorsqu'on observe l'évolution du toponyme jusqu'au XIX^e siècle, l'on y perçoit des étapes bien marquées qui nous confortent dans l'idée d'une transmission directe

de celui-ci depuis l'Antiquité et dans l'influence qu'ont pu avoir les érudits ayant recensé et publié les inscriptions antiques.

Dès lors, on peut aussi trouver dans l'évolution du toponyme de réels arguments et éléments d'information pour donner enfin une réponse positive à la question discutée depuis près de quatre siècles de savoir si la Tour de Vésone était, dans l'Antiquité, le sanctuaire de la Tutelle de la ville, ce qu'envisageait déjà le père Récollet Jean Dupuy, il y a 375 ans, en 1629...

PIÈCES JUSTIFICATIVES

Terrier de l'abbaye de Peyrouse. Arch. dép. Dordogne 36 H 3. Notaire Sarlande.

La Vizonne. Ranthe 6 s. Achapt 3 s.

Recog[noissanc]e faicte par Guilhem Charles d'une terre sous la tour de la Vizonne confronte au chemin qu'on va de Saint Pierre de Laney vers le pré de Camphiac du cousté de lorient et à la terre Blanque Beraudo du couste de loccident la terre d'Helies Pinol du cousté du midy et à la terre de Mestre Raymond de Petit du cousté de septentrion soubz la ranthe de six soubz et troys soubz dachapt par contraict du 12 fevrier 1452 signé de Peytours au feuilhet vingt neuf.

Bernard Roubier tient la Vizonne. Ranthe 8 sols. Achapt 2 sols.

Recog[noissanc]e faicteau d[ict] abbé par Estienne Mathaud d'une terre au mas de la Vizonne confronte au chemin par lequel on va de la Cité au fleuve de Lisle et à la terre de [Jean] Bordas dict Monrel et à la terre de Géraud Godoffre et avecq la terre de la vicai[rie] Saint Pierre que tient Laurans Dauvies soubz la ranthe de huit soubz a[vecq] lachapt per contraict du 29 aoust 1480 signé Raboceau au feuilhet cotté sept.

BIBLIOGRAPHIE

- Anonyme (1699) : *Le gentilhomme étranger voyageant en France*, in : Galy 1878, 305-306.
- Audierne, Abbé (1851) : *Le Périgord illustré*, Périgueux.
- Barrière, B. et al. (1998) : *Peyrouse*, in : Coll., sous la direction de B. Barrière (1998), *Moines en Limousin. L'aventure cistercienne*, Limoges, 190-192.
- Barrière, P. (1930) : *Vesunna Petrucoriorum. Histoire d'une petite ville à l'époque gallo-romaine*, Périgueux, 161.
- Beaumesnil, P. de (1763-1772) : *Antiquités de Périgueux*, manuscrit inédit, (Arch. dép. Dordogne ms 29).
- Boisvert, Th. (1992) : "Bonjour, monsieur Baldus", *Le Journal du Périgord*, 14, 69-74.
- Bost, J.-P. et G. Fabre (2001) : *Inscriptions latines d'Aquitaine (ILA), Pétrucos*, Éditions Ausonius, Bordeaux, 78-79 et 105-107.
- Cellarius (1703) : *Notitia orbis antiqui*, Cambridge, 1703, 121.
- Commissaires nommés pour les fouilles (Wlgrin-Taillefer) (1806) : *Notice historique sur les Antiquités et monumens de la Cité de Vésone, à laquelle la ville de Périgueux a succédé dans le moyen âge*, Périgueux, 2.
- Dupuy, J. (1629, réimpression 1716 et 1841) : *L'état de l'Église du Périgord depuis le christianisme*, Périgueux, 1, 55-56.
- Espérandieu, É. (1893) : *Musée de Périgueux. Inscriptions antiques*, Périgueux-Paris.
- Fayolle, Marquis de (1894) : "Fouilles de la Tour de Vésone", *Correspondance historique et archéologique*, 373-374.
- (1901) : "État des remparts de Périgueux", *BSHAP*, 28, pl. h. t. *Plan de la ville de Périgueux, de sa Cité, avec celui de l'emplacement qu'occupait l'ancienne Vésune jusqu'au Toulon, 12 septembre 1773*.
- Fournioux, B. (1993) : "La Cité de Périgueux à la fin du Moyen Age. L'organisation de son espace et ses références", *BSHAP*, 120, 33-60.
- Galy, É. (1859) : Vésone et ses monuments sous la domination romaine, *Congrès Archéologique de France (Périgueux, 1858)*, 191-193.
- (1862) : *Catalogue du Musée Archéologique du département de la Dordogne*, Périgueux, 24, n° 134.
- (1878) : "Le gentilhomme étranger voyageant en France", *Bull. de la Soc. Hist. et Archéo. du Périgord*, 5.
- Girardy-Caillat, Cl. (1990) : *Périgueux. Dordogne. La Cité. Sondages archéologiques*, Rapport de fouilles dactylographié déposé à la DAHA, 38-39.
- (1998) : *Périgueux antique. Guides archéologiques de la France*, Paris, double page aquarellée de Jean-Claude Golvin.
- Gourgues, Vicomte A. de (1873) : *La Dordogne. Dictionnaire topographique du département*, Périgueux, 325.

- Grüter, J. (1616) : *Corpus inscriptionum antiquae totius orbis romani cursa*, Francfort.
- Grüter, J., J. Scaliger et M. Velsér (1707) : *Inscriptiones antiquae totius orbis romani*, Amsterdam, cv, n° 1.
- Higounet, Ch. (1950) : "Observations sur la seigneurie rurale et l'habitat en Rouergue du IX^e au XIV^e siècle", *Annales du Midi*, 62, 121-134.
- (1975) : "Observations sur la seigneurie rurale et l'habitat en Rouergue du IX^e au XIV^e siècle", *Paysages et villages neufs du Moyen Age*, Bordeaux, 151-160 (en part. p. 154).
- Higounet-Nadal, A. (1978) : *Périgueux aux XIV^e et XV^e siècles. Étude de démographie historique*, Bordeaux.
- (1984) : *Atlas historique des villes de France. Périgueux*, Paris, plan h.t.
- Higounet-Nadal, A. et Cl. Lacombe (étude en cours) : *Plan d'occupation des sols historique et archéologique du Périgord. 5 - Périgueux. Plan établi pour le Moyen Age et l'époque moderne*, Centre de Recherches sur l'Occupation du Sol et du Peuplement, Université Michel de Montaigne-Bordeaux 3. Site n° 83 : Palais épiscopal III (Centre National de Préhistoire) ; site n° 119 : cimetière et église "Saint-Pierre au cimetière de la Cité" ; site n° 120 : Grande Mission.
- Jourdain de la Fayardie, H.-Fr. (1759-1760) : *Mémoire sur les antiquités de Vésone*. Dessins aquarellés et commentés. Original, Bibl. munic. Bordeaux Ms 828 CVI et photocopies, Arch. dép. Dordogne AA 1164.
- Lacombe, Cl. (1987) : "Éléments pour une histoire de la Tour de Vésone du Moyen Age à nos jours", *Documents d'Archéologie Périgourdine*, 2, 59-64.
- (1990) : "Annexe III : la céramique médiévale", in : Lauffray *et al.* 1990, 155-168.
- (1995) : "Catalogue des dessins de Claude Thiénon réalisés en Périgord et en Saintonge en mai 1830", *Doc. d'Archéo. et d'Hist. Périgourdines*, 10, 105-140.
- (1998) : "Wlgrin de Taillefer (1761-1833), architecte utopiste et pionnier de l'archéologie périgourdine", *Mémoire de la Dordogne*, 11, 8-19.
- (2000) : "Wlgrin de Taillefer (1761-1833), plus d'un demi-siècle de généreuse passion pour l'archéologie périgourdine", *Les Cahiers du Cercle. Villambard. Des Taillefer de Barrière aux Pozzi*, 9, 13-18.
- (2004) : "Les 'Antiquités de Vésone', une conception très moderne de la recherche dans une 'œuvre collective' voulue et réalisée par Henry Wlgrin de Taillefer", in : *Henry Wlgrin de Taillefer. De la tour de Villambard à la tour de Vésone, Colloque de Périgueux*, à paraître.
- Lafon, Ch. (1963) : "Recherche sur la topographie ancienne de Périgueux. 4. Les deux églises de Saint-Pierre", *BSHAP*, 90, 129-134.
- Lauffray, J., E. Will, M. Sarradet et Cl. Lacombe (1990) : *La Tour de Vésone de Périgueux, temple de Vesunna Petrucoriorum*, Gallia Suppl. 49.
- Lespine (1876) : "Lettres de M. l'abbé Lespine à M. Wlgrin de Taillefer (Lettre XII du 8 décembre 1811)", *BSHAP*, 3, 294-295.
- Merula (1521) : *Cosmog. gen.*, Amsterdam, 420.
- Munster et Fr. de Belleforest (1575) : *La Cosmographie universelle de tout le monde*, Paris, 203 et pl. h.t.
- Pichonneau, J.-Fr., et Cl. Girardy-Caillat (1990) : *Dordogne. Périgueux. Cours Fabert*, 1990, Rapport de fouilles dactylographié déposé à la D.A.H.A., 6-7 et 9.
- (1993) : "Dordogne. Périgueux. Cours Fabert", *Archéologie en Aquitaine, 1989-1990*, 8, 15-16.
- Pommarède, P. (1988) : *Périgueux oublié*, Périgueux, carte postale n° 220.
- Roumejoux, A. de (1895) : "Fouilles de la Tour de Vésone (avril 1894)", *BSHAP*, 22, 187-194.
- Roux, J. (1920) : "La Tour de la Vizonne ou enclos près de la Tour de la Vizonne", *BSHAP*, 47, 96-98.
- Roux, J. et J. Maubourguet (1942) : *Le Livre vert de Périgueux*, 1, Périgueux, 302-303.
- Secret, J. (1968) : "Notes sur le Tour de Vésone au XIX^e siècle", *BSHAP*, 95, 262-270.
- Taillefer, Wlgr. de (1821) : *Les Antiquités de Vésone*, 1, 655.